

## Union Langloise de Prévention Incendie

### Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2025

Le président accueille et remercie Monsieur le Maire Gaëtan PREVOTEAU ainsi que les élus Monsieur VIALA 1<sup>er</sup> adjoint et Monsieur Philippe HERAULT délégué à la Sécurité ainsi que les adhérents qui ont répondu à cette invitation.

#### 1) Rapport d'activités

##### 1-1) Chantiers réalisés lors de la campagne 2024-2025 : présenté par le vice-président Daniel BLIN

9 chantiers de débroussaillage étaient programmés pendant cette période. La météo (pluie) nous a amené à annuler le 1<sup>er</sup> chantier. Pour le reste, l'ensemble des travaux se sont déroulés parfaitement avec une bonne participation des bénévoles de l'Association. A noter l'aide ainsi que la bonne coordination avec les services municipaux permettant de réaliser avec efficacité notre programme de chantiers.

##### 1-2) Surveillance et vigilance : présenté par le trésorier adjoint Patrick PORCHERON

13 personnes ont participé à cette action. Elle consiste du 15 juin au 15 septembre à une surveillance de notre environnement et une sensibilisation des personnes qui par leur comportement feraient courir un risque à la nature.

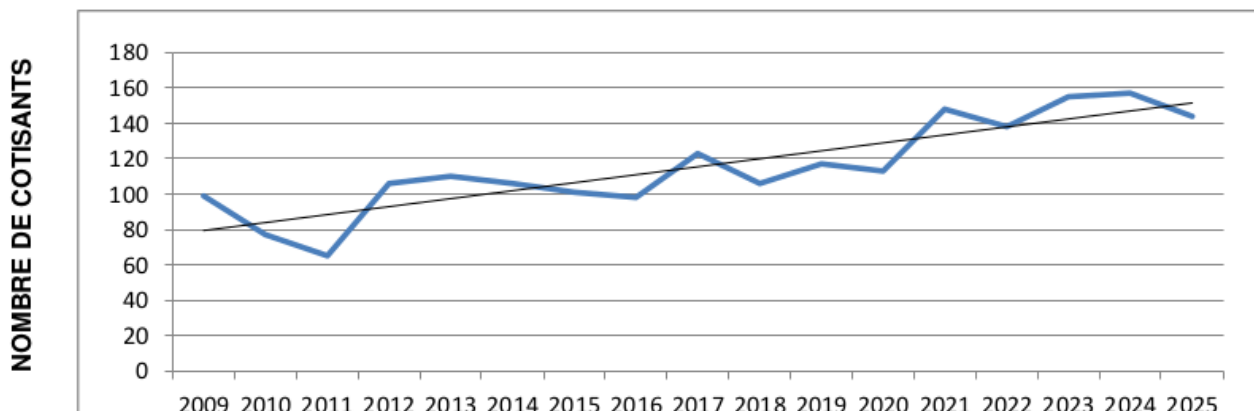
Cette année, globalement, notre environnement immédiat a été épargné. Des rappels ont été faits à quelques motoristes circulant dans la garrigue.

Comme lors de l'Assemblée Générale de l'an dernier, un appel à volontaires a été fait en séance.

#### 2) Rapport financier 2025

##### 2-1) Point sur les adhésions : présenté par le trésorier adjoint Patrick PORCHERON

144 adhérents ont cotisé pour une recette de 4 145 €. Ce qui représente un très bon niveau de cotisants. On note depuis 2009 une évolution constante des adhérents avec toutefois une légère baisse cette année.



## 2-2) Point sur les finances : présenté par le trésorier Pierre PLANTEFEVE

Les cotisations + dons d'adhérent légèrement supérieurs aux prévisions ont rapporté 4115 €.

Les dépenses ont été axées pour l'essentiel sur le renouvellement des Équipements de Protection Individuels. Notons aussi l'achat de deux tronçonneuses. Au niveau de l'entretien, grâce aux diverses interventions de préparation avant chantier et de dépannage du responsable matériel, les dépenses ont été bien inférieures aux prévisions. Au final, le total des dépenses en frais de fonctionnement a considérablement pu être réduit.

### BUDGET / REALISATION 2025

| RECETTES                                                                                                                                                             | BUDGET            | REALISATION       |           |         |                   |            |                 |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-----------|---------|-------------------|------------|-----------------|------------|
| Cotisations Adhérents                                                                                                                                                | 1 500,00 €        | 1 440,00 €        |           |         |                   |            |                 |            |
| Dons                                                                                                                                                                 | 2 500,00 €        | 2 715,00 €        |           |         |                   |            |                 |            |
| Bois                                                                                                                                                                 |                   | 0,00 €            |           |         |                   |            |                 |            |
| subvention conseil départemental du gard dotation cantonale                                                                                                          | 300,00 €          | 300,00 €          |           |         |                   |            |                 |            |
| Subvention Mairie                                                                                                                                                    | 700,00 €          | 700,00 €          |           |         |                   |            |                 |            |
| Intérêt CSL                                                                                                                                                          | 8,00 €            | 7,74 €            |           |         |                   |            |                 |            |
| <b>Total Recettes</b>                                                                                                                                                | <b>5 008,00 €</b> | <b>5 162,74 €</b> |           |         |                   |            |                 |            |
| <b>DEPENSES</b>                                                                                                                                                      |                   |                   |           |         |                   |            |                 |            |
| <b><u>Frais de Fonctionnement</u></b>                                                                                                                                |                   |                   |           |         |                   |            |                 |            |
| <b>Administratif</b>                                                                                                                                                 |                   |                   |           |         |                   |            |                 |            |
| Fourn. Bureau, frais Banque, Photocop, timbres,abonnement                                                                                                            | 500,00 €          | 299,35 €          |           |         |                   |            |                 |            |
| Assurances                                                                                                                                                           | 230,00 €          | 231,95 €          |           |         |                   |            |                 |            |
| Réception, événementiel (AG, Chantier du mardi et de clôture)                                                                                                        | 400,00 €          | 367,27 €          |           |         |                   |            |                 |            |
| Animations Chantiers.                                                                                                                                                | 400,00 €          | 155,63 €          |           |         |                   |            |                 |            |
| conseil juridique                                                                                                                                                    | 500,00 €          | 0,00 €            |           |         |                   |            |                 |            |
| Travaux de débroussaillage                                                                                                                                           | 1 400,00 €        | 0,00 €            |           |         |                   |            |                 |            |
| Location Matériel                                                                                                                                                    |                   | 0,00 €            |           |         |                   |            |                 |            |
| <b>Matériel</b>                                                                                                                                                      |                   |                   |           |         |                   |            |                 |            |
| Entretien courant                                                                                                                                                    | 1 100,00 €        | 236,00 €          |           |         |                   |            |                 |            |
| Carburant, Huile                                                                                                                                                     | 400,00 €          | 481,09 €          |           |         |                   |            |                 |            |
| Petit Matériel et EPI de sécurité                                                                                                                                    | 350,00 €          | 991,31 €          |           |         |                   |            |                 |            |
| <b>Total Fonctionnement</b>                                                                                                                                          | <b>5 280,00 €</b> | <b>2 762,60 €</b> |           |         |                   |            |                 |            |
| <b><u>Investissements</u></b>                                                                                                                                        |                   |                   |           |         |                   |            |                 |            |
| Levée de Provisions 2024                                                                                                                                             | -1 700,00 €       | -1 700,00 €       |           |         |                   |            |                 |            |
| Achat Matériel                                                                                                                                                       | 1 400,00 €        | 1 429,75 €        |           |         |                   |            |                 |            |
| Provision 2026                                                                                                                                                       |                   | 2 600,00 €        |           |         |                   |            |                 |            |
| <b>Total Investissements</b>                                                                                                                                         | <b>-300,00 €</b>  | <b>2 329,75 €</b> |           |         |                   |            |                 |            |
| <b>Total Dépenses</b>                                                                                                                                                | <b>4 980,00 €</b> | <b>5 092,35 €</b> |           |         |                   |            |                 |            |
| <b>SOLDE SAISON 2025</b>                                                                                                                                             |                   |                   |           |         |                   |            |                 |            |
|                                                                                                                                                                      | <b>28,00 €</b>    | <b>70,39 €</b>    |           |         |                   |            |                 |            |
| <b>Report exercice précédent (2024)</b>                                                                                                                              | 102,05 €          | 102,05 €          |           |         |                   |            |                 |            |
| <b>SOLDE APRES EXERCICE 2025 *</b>                                                                                                                                   | <b>130,05 €</b>   | <b>172,44 €</b>   |           |         |                   |            |                 |            |
| * Exercice 2025 du 1/10/2024 au 30/09/2025                                                                                                                           |                   |                   |           |         |                   |            |                 |            |
| <table><tr><td>Espèces :</td><td>73,71 €</td></tr><tr><td>Compte Bancaire :</td><td>1 292,13 €</td></tr><tr><td>Compte Livret :</td><td>1 405,80 €</td></tr></table> |                   |                   | Espèces : | 73,71 € | Compte Bancaire : | 1 292,13 € | Compte Livret : | 1 405,80 € |
| Espèces :                                                                                                                                                            | 73,71 €           |                   |           |         |                   |            |                 |            |
| Compte Bancaire :                                                                                                                                                    | 1 292,13 €        |                   |           |         |                   |            |                 |            |
| Compte Livret :                                                                                                                                                      | 1 405,80 €        |                   |           |         |                   |            |                 |            |

### **3) Rapport moral et d'orientations** : présenté par le Président Michel DELAY

L'U.L.P.I. se porte bien : les rapports d'activités et financier l'ont démontré.

- On observe une bonne couverture de cotisations, des adhésions qui se maintiennent, des dons qui se pérennisent. Nous devons continuer à convaincre et poursuivre notre progression du nombre d'adhérents. Les adhérents sont notre soutien et la reconnaissance du bien fondé de nos actions.
- Des finances saines avec un budget prévisionnel respecté, même si toutes nos prévisions et provisions n'ont pas été engagées. Elles sont reportées au prochain exercice qui les reprendra.
- Du matériel opérationnel en état et bien entretenu. Un effort reste à faire pour renouveler et compléter l'équipement de sécurité.

L'U.L.P.I. se porte bien :

Notre Association se distingue par son engagement sur le terrain à réaliser concrètement des chantiers de débroussaillage à la périphérie du village. Une dizaine a été réalisée encore cette année avec une participation moyenne d'une quinzaine de bénévoles.

Si nous voulons maintenir le dispositif de protection incendie interface forêt habitat que nous avons réalisé grâce à l'engagement de tous ces dernières années, il est nécessaire de poursuivre notre effort sur le terrain bien sûr mais aussi en recherchant des partenaires financiers institutionnels et politique pour l'inscrire définitivement dans la durée.

A ce propos, je voudrais souligner l'engagement particulier de la mairie de Langlade et son service technique qui réalise sur l'interface 15 à 20 ha chaque année des travaux de débroussaillage mécanique (avec tracteur gyrobroyeur ou épareuse). Je les en remercie.

- Afin de pérenniser la réalisation de ces travaux Monsieur le Maire Gaétan PREVOTEAU a conclu qu'il serait bon de les inscrire dans la convention annuelle de partenariat mairie ULPI.

Cet engagement est pour nous une garantie de pouvoir contenir dans le temps une végétation qui se développe très vite d'une année sur l'autre.

Ces travaux sont un complément indispensable aux chantiers que nous réalisons. Sans eux nous ne pourrions pas maintenir en état la conformité de l'interface.

Je remercie Monsieur le Maire et son équipe d'avoir compris l'importance et l'intérêt pour la commune d'une telle réalisation et du soutien inconditionnel de notre action.

L'U.L.P.I. se porte bien :

Pour le maintien de la conformité de notre dispositif de prévention incendie, nous avons pour cette année encore pu établir un partenariat avec Nestlé Water Perrier pour 13 000 euros de travaux de débroussaillage mécanique sur des secteurs difficiles d'accès sur environ 9 hectares. Travaux qui doivent être réalisés avant la fin de cette année.

Ces partenariats sont indispensables. Il faut les développer sur la base de demandes concrètes et argumentées. Des projets sont en cours.

L'U.L.P.I. se porte bien :

La vigilance incendie, une fois de plus cette année, a mobilisé sur le terrain une quinzaine de personnes. Cette opération est très importante. Elle permet d'abord une surveillance qui a son utilité objective sur le terrain, une présence attentive, un rappel des risques et des consignes etc.

Cette opération par son existence est un rappel auprès de la population de la nécessité pour tous d'être vigilant afin que la culture du risque (pas la peur) s'inscrive dans nos pratiques quotidiennes.

Pour que l'impact de cette action soit encore plus significatif, un effort est à faire pour que cette opération mobilise plus de personnes. Il faudrait une trentaine de participants pour assurer les permanences sur 13 semaines et 13 week-ends minimum de la période à risques définie par l'arrêté préfectoral.

L'U.L.P.I. se porte bien :

Sur le plan de la sensibilisation au risque incendie, au-delà de nos actions citées précédemment, je rappelle que régulièrement nous informons la population des risques et les moyens pour se protéger, soit par le bulletin municipal ou par des articles sur Midi Libre, grâce au concours de Madame BOURG correspondante locale.

En 2013 nous avons réalisé une plaquette de présentation de l'ULPI avec rappel de la réglementation et des conseils pour se protéger du risque incendie. 3 000 brochures ont été remises à chaque habitation distribution renouvelée tous les 5 ans. Le stock est épuisé.

- Nous projetons sa mise à jour et son renouvellement pour de nouvelles distributions à toute la population.

- Autre projet tout aussi important auquel nous accordons une attention particulière : nous envisageons d'organiser une ou plusieurs séances de sensibilisation auprès des enfants de l'école primaire. Nous l'avons fait déjà lors du 30<sup>ème</sup> anniversaire et dans le passé avec plantations et autre ....

Pour cela nous avons besoin de l'accord de la directrice et des parents d'élèves bien sûr, mais aussi de Monsieur le Maire.

Nous lui en avons parlé. Il est d'accord et pense que nous pourrions envisager de commencer avec le centre aéré qui est sous sa responsabilité. Son accord est d'ores et déjà acquis. Nous envisageons de sensibiliser la population par l'intermédiaire des associations de Langlade.

L'U.L.P.I. se porte bien :

Merci à toutes celles et à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont apporté leur contribution pour que les objectifs que nous nous étions fixés soient atteints et que vive notre Association pour la sauvegarde de notre environnement naturel

Je me permets de souligner ici, dans le cadre de notre A.G., deux petites choses entre autres qu'a réalisé la mairie dernièrement mais qui toutes deux ont leur importance pour la prévention des risques qui nous concernent.

La première, qui est la distribution à toutes les habitations du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs à Langlade : rappel des risques majeurs avec les consignes de sécurité adéquates. (Rappel des inondations du 3 octobre 1988)

La seconde, nous concerne tout autant. C'est l'inventaire et la révision des bornes d'incendie sur la commune. Elles sont au nombre de 47 et sur ce nombre, 18 sont soit sur l'interface (comme à la route de Bernis ou à Très Patas, ou bien encore au bout de la Draille sud) soit à moins de 50 mètres de celui-ci. Ce constat est intéressant et non négligeable. Il est une garantie supplémentaire pour la protection du site et de l'environnement.

L'U.L.P.I. se porte bien :

Notre expérience fait qu'aujourd'hui notre expertise est reconnue à tous les niveaux, soit institutionnels soit politiques concrètement sur les sujets des risques incendie.

- Au niveau local, plusieurs Associations des communes voisines nous demandent conseil et nous sommes une référence pour eux.

- Il en est de même au niveau départemental, la D.D.T.M. et la préfecture nous demandent de participer à des manifestations départementales « GAFFOFEU, lancement des O.L.D. etc. » Là aussi nous sommes une référence.

- Au niveau régional, plusieurs participations à des journées à thème, articles de fond, reportage audio avec la Forêt Méditerranéenne et l'entente inter départementale, qui ont une aura sur le littoral méditerranéen. Plusieurs départements de P.A.C.A. nous ont invités à participer à des journées de réflexion sur le sujet du risque et de la prévention incendie.

- Il en est de même au niveau national ... Le sénateur BURGOA souhaite nous faire rencontrer une commission de sénateurs concernés par les questions de prévention incendie. Notre expérience unique et singulière et notre analyse sur le sujet l'intéressent.

Les services de l'État et notamment le Commissariat Général au Développement Durable nous ont contacté dernièrement pour un reportage sur la réalisation de notre interface, pour une diffusion dans les services administratifs concernés et les collectivités.

Les médias sont un vecteur important. Nous sommes régulièrement contactés : radio- télé- journaux etc.

Nos actions pour faire avancer l'idée du financement de notre dispositif de prévention à terme, s'inscrit bien entendu dans toutes nos participations ou réflexions auprès desquelles nous intervenons, comme je viens de le rappeler.

Il n'en reste pas moins que nous devons poursuivre cette réflexion pour qu'à terme une véritable prise en charge collective soit effective pour la maintenance et le développement de notre interface.

L'U.L.P.I. se porte bien :

Oui mais nous avons tout de même un problème important à gérer pour les années à venir : « le maintien en l'état de notre dispositif de prévention incendie : l'interface forêt habitat »

- Les modifications climatiques que nous observons ces dernières années : pluies intenses au printemps, périodes de sécheresse plus longues, ouverture du milieu par l'éclaircissage des arbres (une nécessité pour diminuer la masse calorique) contribuent à un développement important de la végétation basse d'une année sur l'autre sur le périmètre de l'interface et ce malgré les chantiers et travaux de la mairie planifiés sur une période de novembre à avril.

Ce constat nous amène à réorienter notre organisation, nos moyens, et nos efforts face à cette nouvelle réalité.

Faut-il programmer plus de chantiers au printemps avec la limite du 15 Juin ? Faut-il s'équiper de matériel plus performant ? Faut-il louer celui-ci ? (projet présenté tout à l'heure par notre responsable du matériel Stéphane FAUVEL). Faut-il faire intervenir des entreprises spécialisées ?

Autant de questions qui se posent à nous. Des réflexions sont en cours pour trouver des solutions adaptées et possibles et la recherche nécessaire de financement !!!

- Au-delà de notre seul dispositif à entretenir, ne faut-il pas s'interroger sur la dangerosité des espaces naturels qui nous entourent et leur possible disparition due à un méga feu ?

- Que s'est-il passé dans l'Aude ? 17 milles hectares ont brûlés, c'est 19 fois la surface de la commune, c'est plus de 37 fois la surface de l'espace naturel de Langlade, 8 maisons sur 10 qui ont brûlé n'étaient pas débroussaillées. Les dégâts se chiffrent par millions ! MAIS arrêtons là la dramatisation...

Malgré les préjudices, les sinistrés vont rebondir : Ils vont vendre le bois récupérable pour les chaufferies collectives. Ils vont replanter avec les fonds verts. Ils vont faire de la remise en culture avec des fonds européens. De nouvelles pistes D.F.C.I. vont être créées. Des chercheurs vont analyser les conséquences sur la nature. Les assurances vont payer la reconstruction des maisons etc. La faune et la flore vont faire l'objet de toutes les attentions nécessaires à leur réimplantation et à leur survie, De nouvelles réglementations vont être expérimentées pour sauvegarder le futur pour que cela ne se reproduise pas ? De fait, ils vont réoccuper le milieu, se le réapproprier et le protéger.

Oui mais pourquoi cela n'a-t-il pas été fait précédemment avant le drame ?

Dans les réflexions auxquelles l'ULPI est invitée à participer notamment sur le thème du risque incendie, on ne parle pas ou peu des coûts de l'intervention et de la prévention. Cela paraît être un préétabli. Les dotations pour la prévention sont dédiées et planifiées.

Des prévisions budgétaires sont faites pour la Sécurité civile, les catastrophes naturelles. Les moyens humains et matériels pour les interventions sont estimés au regard des exercices précédents et alloués au prorata des missions et de leur engagement lors des catastrophes. On n'en parle pas, ce sont des décisions à caractère régalién.

On nous explique comment fonctionne un méga feu... on nous dit qu'ils vont s'intensifier, tout cela est très scientifique et intéressant. Mais combien a coûté le méga feu des 17 milles hectares de l'Aude ? 36 millions d'euros, 20 millions apportés par le département et 16 millions apportés par les intercommunalités.

Combien va coûter la remise en état et l'entretien de ce nouvel espace totalement détruit ?

Combien coûteraient les travaux d'entretien d'un tel espace pour éviter un méga feu et les conséquences d'une telle catastrophe ?

Où trouver l'argent pour réaliser une telle opération de prévention des incendies sur une surface aussi importante ?

Il n'y a pas de réponse aujourd'hui mais la question se pose. Elle se pose aussi pour des dispositifs comme notre interface et sa réalité dans l'environnement forestier du massif inter communal.

Vous avez bien compris, mon propos veut démontrer que la PRÉVENTION ne s'impose pas. Ce n'est pas une catastrophe naturelle ou accidentelle. Elle ne fait pas appel et n'oblige pas comme pour les incendies l'INTERVENTION IMMÉDIATE pour sa réalisation !

Selon nous, la réponse est bien dans la prévention par l'occupation du milieu sous toutes ses formes : remise en culture, sylviculture, exploitation du bois, entretien des espaces naturels par des jardiniers de l'espace, pastoralisme à grande échelle, pistes D.F.C.I., sentiers de découverte, espaces de jeux, secteurs protégés pour la faune la flore etc... Cela a un coût bien sûr. Où trouver l'argent ?

Il ne faut surtout pas redistribuer ou faire une nouvelle répartition des enveloppes attribuées pour la prévention actuelle (pistes D.F.C.I, remise en culture, coupures de combustible etc).

Une suggestion qui s'appuie sur des études concrètes, des expérimentations, avec des propositions argumentées et chiffrées, consisterait à attribuer 10% pour la prévention sur les sommes provisionnées pour l'intervention.

Ces sommes permettraient de financer des projets concrets d'action préventive de toute nature sur les territoires naturels et forestiers. Ces actions seraient gérées par le département à partir d'objectifs précis avec obligation de résultats sur l'année et pérenniser dans le temps.

De telles décisions relèvent du pouvoir politique certes. Mais n'est-il pas de notre devoir d'association porteuse d'une expertise et d'un savoir-faire concret, tel que l'interface que nous avons construit, d'apporter notre contribution pour permettre l'élaboration de réponses plus adaptées à la protection des espaces naturels ?

A l'U.L.P.I nous sommes partants et prêts à mettre en œuvre et soutenir tout projet qui assurerait et pérenniserait la protection et la sauvegarde de notre environnement.

Rappelons que sur la commune de Langlade, il a été déjà réalisé un certain nombre d'opérations de réappropriation de ces espaces naturels :

- par de la remise en culture sur environ 250 ha, (vignes, pastorale et arboriculture) en partie financée par des fonds européens dédiés,
- par des pistes D.F.C.I qui quadrillent le territoire.

Elle est équipée bien entendu d'un dispositif de prévention sur l'interface forêt habitat autour du village. Sa réalisation par l'U.L.P.I a été en partie auto financée par des travaux de sylviculture et des dotations d'entreprise, mais son entretien, sa maintenance et son développement sont à la charge des bénévoles Associatifs, dans l'attente d'une reconnaissance d'intérêt collectif pour sa prise en charge.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à méditer ces réalités et ces perspectives.

#### **4) Vote des rapports :**

Les rapports d'activités financier ainsi que le rapport moral, sont votés à l'unanimité et sans remarque par le public présent.

#### **5) Election des membres au Comité de Direction :**

Mesdames BOURGOIN Hélène et BOUZANQUET Mireille ainsi que Messieurs ASSENS François, FAUVEL Stéphane, HERAULT Philippe, PLANTEFEVE Pierre et PORCHERON Patrick sont sortants au titre des 1/3 renouvelables. Madame BOUGOUIN ne se représente pas. Les autres membres se représentent. Monsieur JANKOWSKI Patrice est candidat au Comité de Direction.

Les sortants se représentant ainsi que le candidat sont élus à l'unanimité. Le Comité de Direction composé de 18 membres se réunira prochainement pour procéder à l'élection des membres du bureau, fixer les sites des prochains chantiers et débattre de divers points.

#### **6) Débat d'orientation et projets 2025-2026 :**

##### **6-1) Propositions de chantiers :** présenté par le vice-président Daniel BLIN

9 chantiers ont été proposés à l'assemblée. Le premier chantier programmé se tiendra les 25 et 26 octobre au parcours de santé (chemin des Lauzières). Le calendrier pourra évoluer en fonction de l'avancement des travaux réalisés par le personnel de la mairie. Il est proposé de déplacer tout chantier annulé (intempéries ...) à la semaine suivante.

Ce calendrier complet est consultable sur notre site (<https://www.ulpi-gard.fr>) dans la rubrique Actualités.

##### **6-2) Projets 2026**

**Sensibilisation des Langladois au risque incendies** (par Pierre PLANTEFEVE) : Cette démarche sera axée sur trois points : a) Au niveau des enfants du centre aéré puis au niveau de l'école. b) Prise de contact avec les présidents des Associations de Langlade et réunir leurs adhérents Langladois. c) Distribution d'une nouvelle plaquette dans toutes les boîtes de Langlade.

**Plaquette d'information** (par Jean Pierre DELORME) : L'ULPI souhaite mettre à jour sa plaquette de présentation afin de sensibiliser la population locale aux risques d'incendie et aux actions de prévention qu'elle mène. Ce support évolutif servira lors des interventions publiques (écoles, associations, communes voisines, collectivités et partenaires). L'objectif est aussi d'affirmer le caractère spécifique de l'association, en mettant en avant ses missions d'intérêt général, comme la surveillance des départs de feu en été et les débroussailllements de parcelles privées pour aider les propriétaires soumis à des obligations légales. Dans un contexte où la sécurité des biens et des personnes est une préoccupation

majeure, l'Association, bien que loi 1901, revendique une reconnaissance comme Association d'utilité publique en raison de son rôle clé dans la prévention des incendies.

**Adaptation du matériel** (par Stéphane FAUVEL) : Après un inventaire du matériel de débroussaillage et de sécurité mis à disposition des bénévoles par l'U.L.P.I, un investissement sur le matériel de sécurité, afin que chaque bénévole en soit à minima équipé doit être fait. L'entretien des machines se fait au maximum par l'Association pour réduire les coûts. Une évolution du matériel, en l'occurrence une débroussailleuse autoportée, paraît être dans un futur proche un investissement (onéreux) indispensable afin de traiter la repousse de végétation de manière plus efficace avec un minimum de personnel.

**Partenariat avec les entreprises** (par Pierre PLANTEFEVE) : Il nous faut trouver des financements complémentaires et pour ce faire nous allons aller rencontrer les entreprises Langladoises et proches et leur proposer un partenariat financier en leur rappelant que celui-ci leur est défiscalisé.

### **6-3) Orientations budgétaires 2026** : présenté par le Trésorier Pierre PLANTEFEVE

- pour les **recettes**, on prévoit 20 800 € : 13 000 € de subvention Perrier, 4 100 € d'adhésions et dons ainsi que 3 000 € de partenariat entreprises. La subvention mairie s'élève à 700 €
- le budget **dépenses**, s'élève à 20 750 €. Les lignes principales portent sur les travaux de débroussaillage par l'entreprise EBE ainsi que 3 500 € de débroussaillage complémentaire en sous-traitance. Il est aussi prévu 1 000 € de location de matériel de débroussaillage.

# BUDGET 2026

## RECETTES

|                             | PREVISION   |
|-----------------------------|-------------|
| Cotisations Adhérents       | 1 500,00 €  |
| Dons                        | 2 600,00 €  |
| Partenariat des entreprises | 3 000,00 €  |
| subvention Perrier          | 13 000,00 € |
| Subvention Mairie           | 700,00 €    |
| Intérêt CSL                 | 8,00 €      |

## Total Recettes

20 808,00 €

## DEPENSES

### Frais de Fonctionnement

#### Administratif

|                                                                |             |
|----------------------------------------------------------------|-------------|
| Fourn. Bureau, frais Banque, Photocop, timbres, plaquette ,,,, | 400,00 €    |
| Tirage plaquette ULPI                                          | 500,00 €    |
| Assurances                                                     | 250,00 €    |
| Réception, évènementiel (AG, Chantier de clôture et du Mardi)  | 400,00 €    |
| Animations Chantiers.                                          | 300,00 €    |
| Levée de provision 2025                                        | -1 200,00 € |
| Conseil juridique                                              | 500,00 €    |
| Travaux débroussaillage EBE                                    | 13 000,00 € |
| Travaux de débroussaillage complémentaires                     | 3 500,00 €  |
| Location de matériel de débroussaillage                        | 1 000,00 €  |

#### Matériel

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Entretien courant          | 800,00 € |
| Carburant, Huile           | 500,00 € |
| Petit Matériel et sécurité | 800,00 € |

## Total Fonctionnement

20 750,00 €

### Investissements

|                                                  |             |
|--------------------------------------------------|-------------|
| Levée de Provisions 2025                         | -1 400,00 € |
| Achat Matériel (Débrousaillouse, tronçonneuses.) | 1 400,00 €  |

## Total Investissement

0,00 €

## Total Dépenses

20 750,00 €

## SOLDE SAISON 2026

### Report exercice précédent (2025)

58,00 €

171,64 €

### SOLDE APRES EXERCICE 2026 \*

229,64 €

\* Exercice 2025 du 1/10/2025 au 30/09/2026

## 7) Conclusion et orientations 2026 :

Michel DELAY après avoir remercié l'ensemble de participants rappelle les principaux points importants liés à son intervention. Il informe l'Assemblée qu'il quitte ses fonctions de Présidents. Mais bien sur, il restera par la suite très actif au sein de l'Association. La parole est laissée à Monsieur le maire : Gaëtan PREVOTEAU en évoquant les risques majeurs liés aux incendies appelle à cotisations et regrette le

manque d'implication des Langladois. Il apporte son soutien à l'initiative d'information de la population notamment via le centre aéré. Il rappelle aussi le coût d'entretien et de dépannage du matériel municipal (épareuse, gyrobroyeur ...). D'autre part, il insiste sur un point : comme chaque année, un agent municipal aide activement l'U.L.P.I dans ses travaux de débroussaillage et d'entretien des espaces boisés. Autre point : une société privée a permis (à hauteur de 8 000 € TTC) de nettoyer 4 Ha autour du moulin. A renouveler chaque année et au-delà, régénérer l'espace avec d'autres essences.

Michel DELAY reprend la parole en remerciant Monsieur le Maire pour son implication auprès de l'Association. Il conclut en proposant aux Invités de partager le verre de l'amitié.

Le Président

Michel DELAY

Le Secrétaire

Alain MONFORTE